

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15362**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations Spécialité : Management opérationnel dans la protection sociale

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Lille 1 - Présidence

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université de Lille 1

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut concourir à la réalisation des objectifs fixés par la direction d'un organisme de protection sociale, en assurant le fonctionnement optimum d'une ou plusieurs équipe(s) d'opérationnels.

Plus précisément, il peut exercer les activités suivantes :

- déterminer les objectifs opérationnels de son secteur d'activités.
- organiser et gérer les moyens et évaluer la performance de son secteur.
- animer son (ou ses) équipe(s) et manager les personnes qui la (ou les) composent.
- mettre en œuvre des démarches de résolution de problèmes pour optimiser l'action de son secteur d'activités.
- proposer des changements contribuant au développement de son secteur et/ou de l'organisme.
- participer, en tant que personne ressource, à des projets ou missions spécifiques.
- rechercher et développer des coopérations avec des réseaux de partenaires et intervenir dans des actions de communication aux

publics

#### - Au niveau des savoirs :

Connaître les principes budgétaires et les bases de l'analyse statistique

Connaître les techniques du management et les principaux processus de ressources humaines

Connaître les principes et les techniques de la conduite de projet

Connaître l'environnement institutionnel, ses missions, son organisation et les grandes orientations stratégiques de la branche d'appartenance

#### - Au niveau des savoir-faire (capacité à :)

Traduire les objectifs de l'organisme en objectifs opérationnels pour son équipe, les décliner en objectifs individuels et en suivre la réalisation

Déterminer et gérer les priorités de son secteur en respectant les objectifs

Mettre en œuvre les techniques d'organisation et d'animation de réunions ou groupes de travail transversaux

Recenser et analyser les différents composants du problème posé et mobiliser les ressources de son environnement professionnel et/ou son expérience professionnelle pour la recherche de solutions

Analyser les enjeux, contraintes et résultats de son secteur d'activité ou du projet conduit au regard des missions, objectifs et spécificités de l'organisme (environnement local et caractéristiques des usagers,...)

Mettre en œuvre les techniques de conduite d'entretiens individuels, identifier et valoriser le niveau de contribution de chacun, repérer les axes de progrès et les besoins en formation

#### - Au niveau des savoir-être (capacité à :)

Créer les conditions de l'échange avec son équipe ou ses partenaires dans un objectif d'efficacité collective

Organiser les conditions du dialogue, et gérer les situations de tension

Transmettre son expertise à son équipe ou ses partenaires

Argumenter auprès des partenaires externes et/ou usagers l'offre de services et le positionnement de l'organisme

Adapter sa communication écrite ou orale en fonction de ses interlocuteurs

Négocier avec sa hiérarchie les ajustements de moyens éventuellement nécessaires

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans des organismes de protection sociale

- dans le régime général de la sécurité sociale

(à la fois Branche Maladie, Famille, Vieillesse et Recouvrement)

- la MSA, le RSI et les autres régimes spécifiques

- le Pôle emploi

- les instituts de retraite complémentaires, de prévoyance, les mutuelles
- la protection sociale relevant de l'Etat et des collectivités territoriales

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants : Manager opérationnel ou responsable d'unité.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- UE1 : Protection sociale et évolution du monde contemporain - 5 ECTS
- UE 2 : Management des unités de travail - 10 ECTS
- UE 3 : Systèmes d'information et de gestion des données - 7 ECTS
- UE 4 : Communication et animation d'équipe - 8 ECTS
- UE 5 : Stratégie et management de projet - 5 ECTS
- UE 6 : Projet tuteuré - 9 ECTS
- UE 7 : Professionnalisation / stage - 16 ECTS / durée : 16 semaines

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des 7 unités d'enseignement (y compris le projet tuteuré et le stage) et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des projets tuteurés et du stage (UE 6 et UE 7).

Les crédits sont affectés à l'UE et non pas aux éléments constitutifs la composant. La note attribuée à une UE est la moyenne pondérée des moyennes des différents constituants (matières) qui la composent.

Une UE est validée soit par une moyenne supérieure à 10/20, soit par compensation avec les autres UE. L'annexe descriptive au diplôme indique les UE validées par compensation.

Une UE validée est définitivement acquise.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé définitivement

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Enseignants chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation numéro dossier : 20080201, Arrêté du 29/06/2010

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://ofip.univ-lille1.fr/publications.php?page=tb>

**Autres sources d'information :**

<http://www.iae.univ-lille1.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Lille 1 / IAE de Lille

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Lille 1 / IAE de Lille

**Historique de la certification :**

Habilitation renouvelée pour 4 ans en 2010